



**2.47 - ORDONNANCE PRÉIMPRIMÉE
NÉPHOLOGIE/HÉMODIALYSE**

DATE

A	M	J
---	---	---

I. PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

- Faire les prélèvements avant 5 h 30
- Na⁺, K⁺, urée, créatinine **die**
- FSC **die**
- Ca²⁺, PO₄³⁻, albumine, Mg²⁺, glucose, Cl⁻ et HCO₃⁻ : _____
- Analyse d'urine x 1

II. SOINS

- Prendre poids die ad congé néphro
- Faire le dosage ingesta et excréta ad congé néphro
- Diète IRC
- Limite liquidienne : 1 000 ml 1 200 ml 1 500 ml
- Faire déjeuner tôt (6 h) si dialyse en AM

III. MÉDICATIONS

- Si la dialyse se fait en AM : Omettre les hypotenseurs et les β-bloqueurs
- Si la dialyse se fait en PM : Donner la médication comme prévu
- Pour les antibiotiques prévus durant la dialyse : valider auprès de la pharmacie le meilleur moment pour les administrer
- Reprendre l'horaire habituel de la médication après la dialyse

➤ **Cette ordonnance peut être signée par l'assistante infirmière-chef (AIC) d'hémodialyse ou par l'assistante infirmière-chef de l'unité de soins à la suite d'une consultation en néphrologie, se référer à l'OC 1.24 - Néphrologie-Hémodialyse.**

Signature du prescripteur : _____

Date : ____ / ____ / ____ Heure : ____